

AVENANT N° 1

AUX REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE TECHNIQUE MX / MX ESPOIRS 85 / JUNIOR / MINIVERT

Règlement Technique Mx :

Article 2 – Equipements et vêtements de protection obligatoires

2.1 – Vêtements et protections :

Lors des entraînements et des courses, les pilotes et les passagers devront porter une combinaison ou un pantalon, un maillot à manches longues, des bottes d'une hauteur minimale de 30 cm et des gants en cuir ou matériaux équivalents.

Les protections coudes / épaules / genoux / ~~hanches~~ : Norme EN 1621-1 sont obligatoires pour les catégories 65cc, 85cc et 125cc (obligatoire sur les épreuves FIM et FIM Europe).

Règles Particulières des Championnats de France Mx Espoirs 85cc et Junior :

Mx Espoirs 85cc : Minimum : 11 ans ; Maximum : 15 ans

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2006).

Equipement : Nouveauté à partir de 2021

Les protections coudes / épaules / genoux / ~~hanches~~ : Norme EN 1621-1 sont obligatoires pour les catégories 65cc, 85cc et 125cc (obligatoire sur les épreuves FIM et FIM Europe).

Pour les autres obligations se référer au règlement Technique Mx.

Règles Particulières du Championnat de France Minivert :

Article 1 – Coureurs Admis

Equipement : Nouveauté à partir de 2021

Les protections coudes / épaules / genoux / ~~hanches~~ : Norme EN 1621-1 sont obligatoires pour les catégories 65cc, 85cc et 125cc (obligatoire sur les épreuves FIM et FIM Europe).

Pour les autres obligations se référer au règlement Technique Mx.

Fait à Paris, le 6 mai 2021